



RÈGLEMENTS DU DÉFI – VOLET SOMMET SAINT-SAUVEUR

- Les participants devront respecter le Code de conduite en montagne présenté ci-dessous.
- Le port du casque est obligatoire.
- Le dossard devra être visible en tout temps lors du défi, entre 17 h et 20 h.
- Les dossards devront être remis à la Fondation, à la fin du défi, à 20h.
- Le défi sportif sur neige *Les beaux 4 heures Fondation Martin-Matte* est un défi qui se fait en équipe de quatre. Il est accessible à tous les niveaux de skieurs ou de planchistes.
- Chacun des participants devra payer des frais d'inscription de 75 \$ afin de confirmer leur participation. De plus, chaque équipe adulte devra amasser un minimum de 1 300 \$, soit 325 \$ par participant.
- Pour les équipes de participants âgés entre 12 et 17 ans, elles devront amasser 700 \$ (soit 175 \$/participant, incluant 75 \$ de frais d'inscription/participant).
- Pour participer au marathon de ski à la montagne, les participants doivent être âgés de 12 ans et plus.
- Lors de l'inscription, chaque participant âgé de 16 ans et plus devra lire et approuver le document « Avis de dégagement de responsabilité en cas d'accident » avant de cliquer sur « Soumettre ». Pour les participants âgés de moins de 16 ans, cette décharge de responsabilité sera jointe au courriel de confirmation d'inscription. Elle devra être dûment remplie et signée par l'un des parents ou le tuteur légal et retournée à la Fondation Martin-Matte par courriel. Sans cette décharge, l'enfant ne pourra participer au défi.
- Les descentes seront comptabilisées grâce à une puce insérée dans le billet de ski qui sera remis aux participants.
- Les résultats sont comptabilisés selon le nombre de descentes qui auront été complétées.
- Pour être comptabilisés, les passages devront avoir été complétés avant 20 h.
- Pour déterminer l'équipe gagnante de la collecte de fonds, les dons en ligne seront comptabilisés **jusqu'à 15 h, le 10 février 2024** et une saisie d'écran sera utilisée à titre de preuve.
- Une remontée mécanique sera nolisée pour les membres des équipes qui participeront au défi. De plus, une ligne prioritaire sera réservée aux participants du défi aux autres remontées.
- L'événement *Les beaux 4 heures Fondation Martin-Matte* aura lieu même en cas de pluie ou de tempête, si les conditions sont jugées acceptables par les responsables du Sommet Saint-Sauveur.
- Les skis spécialisés de descente et de super-G sont interdits. La longueur maximale acceptée est 190 cm.
- Les combinaisons de descente sont interdites.
- La position de recherche de vitesse (downhill) est interdite.
- Un participant ou une équipe qui ne respecte pas les règlements pourrait se voir imposer des pénalités ou être disqualifié.
- Les mesures sanitaires mises en place par la Santé publique du Québec et qui seront en vigueur au moment de l'événement, s'il y a lieu, devront être respectées par tous. (Mesures en vigueur COVID-19 | Gouvernement du Québec (quebec.ca)).

- Les mesures sanitaires mises en place par Les Sommets devront également être respectées s'il y a lieu.

Pénalités et disqualification

Les participants ou les équipes qui ne respecteront pas les règlements ou le Code de conduite en montagne seront passibles de pénalités. Ces pénalités prendront la forme de temps d'attente dans le haut du parcours.

Voici quelques exemples de comportements punissables :

- Non-respect du code de conduite en montagne
- Non-port de casque ou casque mal attaché
- Downhill dans la piste
- Bousculade
- Collision (causée par un manque de contrôle ou la vitesse)
- Tout autre comportement portant préjudice à autrui
- Conduite antisportive

CODE DE CONDUITE EN MONTAGNE

1. Conservez la maîtrise de votre vitesse et de votre direction. Assurez-vous d'être en mesure d'arrêter et d'éviter toute personne ou obstacle.
2. Cédez la priorité aux personnes en aval (plus bas) et empruntez une direction qui assure leur sécurité.
3. Arrêtez dans une piste uniquement si vous êtes visible des personnes en amont (plus haut) et si vous n'obstruez pas la piste.
4. Cédez le passage aux personnes en amont (plus haut) lorsque vous vous engagez dans une piste de même qu'aux intersections.
5. Si vous êtes impliqué dans un accident ou en êtes témoin, demeurez sur les lieux et identifiez-vous à un secouriste.
6. Utilisez et portez en tout temps un système approprié de rétention de votre équipement.
7. N'utilisez pas les remontées mécaniques ni les pistes si vous êtes sous l'influence de drogues ou d'alcool.
8. Respectez toute signalisation et avertissement et ne vous aventurez jamais hors-piste ou sur des pistes fermées.